prism'emploi

L’emploi intérimaire en recul de 10,2% en juin dans la région

vendredi 26 juillet 2013, par lpe

Le Baromètre PRISM’EMPLOI apporte un éclairage sur les tendances de l’emploi intérimaire. Il décrit les évolutions en % des effectifs intérimaires observées au cours du mois précédent (par rapport au même mois de l’année précédente) selon les qualifications, les grands secteurs d’activité, les régions et les départements.
Le Baromètre est établi par un tiers de confiance indépendant, Umanis, à partir des statistiques transmises par un panel d’entreprises de travail temporaire représentant plus de 80 % de l’emploi intérimaire.
Afin de comparer le volume d’emploi intérimaire sur une base identique, les statistiques sont corrigées du nombre de jours ouvrés.
Indicateur avancé du marché de l’emploi, l’intérim constitue un enjeu économique important : il préfigure en effet les tendances du recrutement. Le baromètre permet de connaître « en temps réel » et d’analyser la situation des effectifs intérimaires et d’identifier les secteurs et les métiers porteurs.

En Poitou-Charentes, à juin 2013, et par rapport à juin 2012, l’intérim est en repli de 10,2 %.
Toutes les qualifications sont concernées : les employés (-10,4 %), les ouvriers qualifiés (-11,2 %), les ouvriers non qualifiés (-11,9 %), et surtout les cadres et professions intermédiaires qui sont en recul de 24,7 %.

Par secteur d’activités, le BTP enregistre une baisse de 7,1 %, les transports de 8,1 % et les services de 9,5 %. L’industrie et le commerce affichent des replis plus nets (respectivement de -11,3 % et -11,8 %).

Par département :
- en Charente : -11,6 %
- en Charente-Maritime : -20,2 %
- en Deux-Sèvres -3,1 %
- dans la Vienne -2,5 %

Pour plus d’information : www.barometre-prisme.eu